

Compte Rendu de l'Assemblée générale du 28 septembre 2018

PRESENT(E)S

- M. Jean-Paul PAULETTE
- M. Francis DE BLOCK
- M. Jean-Marie DAMELINCOURT
- M. Claude ROUZE
- M. Pierre TISSERAND
- M. Christophe MADIKA
- Mme Josie DE BLOCK
- Mme Christine DHORDAIN
- Mme Eliane LENAIN
- Mme Monique WASSELIN
- ACTR Abbeville
- ACTR Aisne
- ACTR Artois
- ACTR Lille Flandre

EXCUSE(E)S

- M. Alain DUTHOIT
- Mme Ginette VANGREVELINGHE

Participaient également à la séance M et Mme Dominique GERARD et Henry FOUTRY, créateur du site internet.

Le Président ouvre la séance en accueillant les membres de l'Assemblée générale et en les remerciant de leur présence.

Il rappelle l'ordre du jour :

- 📄 Retour sur le Conseil d'administration du 25 mai 2018 et approbation du compte-rendu
- 📄 Points sur le site Internet de la Fédération et souhaits d'évolution
- 📄 Impact de la nouvelle réglementation générale sur la protection des données
- 📄 Préparation du Salon SENIOREVA
- 📄 Présentation des comptes et bilan 2017 par le Trésorier, point sur les comptes 2018
- 📄 Tour de table des associations
- 📄 Les arrivées - Les départs
- 📄 Questions diverses

Il souhaite toutefois le modifier en abordant en premier lieu, le point sur les arrivées et départs au sein du conseil d'administration et du bureau de la Fédération des Associations Culturelles et Touristiques des Retraités.

Il poursuit en indiquant qu'il ne viendra plus à Lille et n'assurera plus la Présidence de la Fédération même s'il demeure très attaché à ses membres et à l'avenir de la Fédération. Il est rappelé qu'il a

assuré la Présidence de la Fédération depuis son origine, à savoir le 1^{er} janvier 1996, sachant que les associations ont été créées quant à elles au 1^{er} janvier 1992.

Les applaudissements nourris de l'Assemblée qui ont suivi témoignent des remerciements chaleureux adressés à M Paulette pour son investissement et son implication et, des vœux de chacun pour sa vie à venir.

La démission de M Paulette conduit à de nouvelles désignations adoptées à l'unanimité par les membres de l'Assemblée Générale.

Jean-Paul PAULETTE, Président d'honneur

Jean-Marie DAMELINCOURT, Président

Francis DE BLOCK, Vice-Président

Christophe MADIKA, Directeur Général de la CARSAT Nord-Picardie, Conseiller Technique

Christine DHORDAIN, Directrice du Social et de l'informatique de la CARSAT Nord-Picardie, Administratrice.

Un temps de parole est donné à chacune des personnes attributaire de nouvelles missions :

- Monsieur MADIKA souligne qu'il est heureux d'être présent à cette instance de la Fédération dont il ignorait jusqu'à peu l'existence. Il accepte volontiers le rôle de conseiller technique et souhaite s'inscrire dans la continuité des démarches, notamment quant au soutien et à l'apport de la CARSAT.

Plus largement, il souhaite retrouver un champ d'innovation dans l'action sociale de la CARSAT.

- Monsieur DAMELINCOURT fort ému, précise qu'il s'agit ce 28 septembre, de son dernier jour ouvré au sein de la CARSAT, après 55 années de fidélité à l'organisme dans son évolution. Il accède au rôle de Président après avoir assuré celui de Vice-Président depuis la création de la Fédération, époque où il était responsable de l'Action sociale de l'organisme.
- Monsieur DE BLOCK, précise que l'origine des Associations est née après la fin de l'activité d'accompagnement des vacances des retraités de la CRAM et avait pour colonne vertébrale la volonté d'aller vers les personnes âgées, de lutter contre l'isolement, le tout pour une retraite active et intelligente. Son accès prochain à la Présidence de l'AROC (Association des retraités d'Occitanie) va permettre une capitalisation d'actions et des échanges culturels entre les deux fédérations.
- Mme DHORDAIN est très honorée et très fière d'intégrer la Fédération. Elle rappelle son attachement particulier à la caisse, aux assurés, à la fédération. Elle voit une articulation importante avec le secteur d'activité dont elle a la responsabilité et souligne l'importance du bien vieillir et du mieux vivre.

Après ce point important, l'ordre du jour est déroulé.

Retour sur le Conseil d'administration du 25 mai 2018 et approbation du compte-rendu

Le Président soumet à l'approbation le compte-rendu du conseil d'administration du 25 mai 2018 et demande s'il y a des observations. M. DAMELINCOURT souligne qu'outre sa transmission, le compte rendu est accessible sur le site internet de la fédération. M FOUTRY présente l'effectivité du chemin d'accès.

➔ *Aucune observation n'étant formulée, le compte rendu de la réunion du Conseil d'administration du 25 mai 2018 est approuvé à l'unanimité.*

Point sur le site internet de la Fédération et souhaits d'évolution

Henry FOUTRY précise que la consultation du site est en progression même si une baisse a été enregistrée en juillet et août. Le temps de consultation est de 4 à 5 minutes.

Il poursuit en soulignant le très beau travail des associations et que des améliorations sont à apporter sur le retour en images des sorties et voyages.

Plus largement pour une meilleure visibilité de ceux-ci, il convient lors de leur création de cocher la case sortie ou voyages pour permettre leur affichage sur la page permettant une vision globale des activités.

Concernant le retour en images, M FOUTRY rappelle qu'au regard de contraintes de capacité une sélection des meilleures photos doit pouvoir être réalisée, nombre variable selon la nature et la durée de la sortie ou du voyage. Il se tient à disposition des Associations pour les accompagner.

Il est rappelé que la diffusion de photos est soumise à autorisation des personnes, lorsque la photo concerne moins de sept personnes (droit à l'image).

Impact de la nouvelle Règlementation Générale sur la Protection des Données

En préambule la secrétaire rappelle les points abordés lors du conseil d'administration du 25 mai dernier, date à laquelle est entré en vigueur le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Le RGPD concerne toute structure qui rassemble des données personnelles, pour exemple coordonnées des adhérents, donateurs, participants à un événement. Sont concernés la collecte, le stockage et la gestion des données.

Ainsi les réseaux sociaux, les sites internet, les acteurs amenés à collecter et traiter des informations privées sont concernés et doivent établir une charte relative à leur politique de confidentialité ou doivent la mettre à jour. Celle-ci doit porter sur :

- Le fondement de la collecte des données personnelles
- La manière dont elles sont traitées
- Les droits dont disposent les usagers.

Les différents acteurs doivent recueillir « le consentement écrit, clair et explicite » de leurs clients ou utilisateurs.

Figure dans le dossier remis sur table et transmis préalablement aux Présidents des Associations, un document établi par M FOUTRY relatif au recueil de l'autorisation par les Associations, pour la diffusion d'informations les concernant. Ce document peut également servir de modèle pour leur usage.

L'ACTR Lille Flandre a présenté la modification apportée sur le bulletin d'adhésion, l'acceptation des clauses valant sur la durée de l'adhésion. Un droit de regard sur les données personnelles doit être mentionné.

Prenant appui sur la démarche mise en place au niveau de la CARSAT, Christine Dhordain va proposer des paragraphes types à intégrer sur les supports écrits et internet. Ils porteront sur l'utilisation des données personnelles, les droits des adhérents quant à leurs données (droit d'accès, de rectification et d'effacement des données personnelles).

Préparation sur le Salon SENIOREVA

Jean-Marie DAMELINCOURT précise que la CARSAT est partenaire du salon Seniorêva qui se déroulera les 4, 5 et 6 octobre 2018 à Lille Grand Palais ; le thème retenu par la CARSAT est celui de la proximité.

La CARSAT met à disposition sur son stand, un espace pour l'ACTR Lille Flandre, la Fédération promouvant l'ensemble des ACTR. L'ACTR Lille Flandre précise qu'elle a été effectivement associée à la préparation de ces journées et renouvelle ses remerciements.

La secrétaire de la fédération assurera le relai avec le service communication de la Carsat pour l'obtention des badges d'accès.

Présentation des comptes et bilan par le Trésorier

Le Président donne la parole à Claude ROUZE, trésorier de la fédération.

Celui-ci présente le détail des comptes 2017 de la fédération, le bilan et le compte d'exploitation 2017. Ces éléments déjà présentés lors du conseil d'administration du 25 mai 2018 sont complétés par un état de situation des comptes de la fédération au 15 septembre.

Il précise que les frais de déplacements sont compris dans le compte « missions réceptions ».

→ ***Aucune observation n'étant formulée, les comptes 2017 sont approuvés à l'unanimité.***

Tour de table des associations

✓ **ACTR Artois**

- Situation toujours préoccupante au niveau du Qi Gong, la personne formée initialement par l'ACTR dispense des cours sous le label méditation de manière indépendante de l'ACTR et sur un créneau mis à disposition par la mairie. Outre le « détournement » d'adhérents, l'ACTR subit un préjudice financier, formation d'une nouvelle personne.

M Damelincourt renouvelle sa proposition de soutien de la Fédération, proposition qui n'a pu aboutir précédemment, la mairie n'ayant pas donné de suite favorable à la demande d'entretien formulée par Mme Schnemann.

- Absence de réalisation de voyages, importants blocages.
- Mme Schnemann observe la fin d'activité de nombreuses associations de personnes âgées sur le territoire.

Elle ressent un grand découragement.

✓ **ACTR Aisne**

- Situation plutôt favorable : bonne participation aux séjours (2 par an) et aux sorties mensuelles (1 par mois à visée culturelle ou repas dansant).
- M Lemaire évoque la situation particulière d'une adhérente qui ne dispose pas des capacités pour participer aux ateliers, freinant et indisposant les autres membres.

Mme Dhordain va proposer l'intervention d'une assistante sociale pour définir un accompagnement personnalisé pour un meilleur bien être.

✓ **ACTR Abbeville**

- Légère diminution du nombre d'adhérents, 466, mais bonne participation aux activités
- Participation pour les sorties de 35 à 40, pour les voyages entre 45 et 50

✓ **ACTR Lille Flandre**

- Diminution du nombre d'adhérents mais participation aux activités en hausse
- Problème de l'impact du temps de conduite sur le coût des sorties, donc de l'attractivité, quand deux chauffeurs ou un relai de chauffeurs sont nécessaires
- Perspectives 2019 : carnaval de Nice, voyages à Lyon, Nancy, séjour en Croatie-Géorgie-Arménie, projet d'un séjour de 4 jours sur Amboise dans le cadre du 500^{ème} anniversaire de la mort de Léonard de Vinci.

 **Questions diverses**

- Dans le cadre du point sur les comptes de la Fédération, M Lemaire évoque le coût des déplacements des ACTR liés aux Conseils d'administration de la Fédération, ces derniers peuvent se révéler important compte tenu de la distance variable d'une ACTR à l'autre. Le Président précise que ces derniers ne sont pas pris en charge par la Fédération. L'option d'une organisation « tournante » des CA est évoquée, cette option a déjà été mise en œuvre antérieurement (Amiens, Abbeville...).
- Fixation de la prochaine Assemblée Générale : la date et le lieu restent à définir.

Prochain Conseil d'Administration : date à préciser seconde quinzaine de mai 2019

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 H 10. Les participants sont invités à partager un moment de convivialité autour du déjeuner.

LE PRESIDENT

LA SECRETAIRE

LE TRESORIER

Jean Marie DAMELINCOURT

Monique WASELIN

Claude ROUZE